



# Régate Rose 2017

Samedi 14 octobre 2017 Antibes

# Société des régates d'Antibes Grade 5C

La Régate Rose est une régate corporative. Les concurrents s'engagent à embarquer sur leurs voiliers des personnes de l'association Sos Cancer du sein. Chaque bateau s'engagera avec son skipper et un équipier confirmé habituel afin de faciliter les manœuvres du voilier.

#### **ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLES 2017-2020**

#### REGLES

1.5 Les RSO ne sont pas applicables pour cette course.

#### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

Le tableau officiel sera situé au Club House de la SR Antibes.

#### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Le mat sera situé au Club House de la SR Antibes.

#### 5. PROGRAMME DES COURSES

5.2 Une seule course est prévue selon le programme suivant:

5.3

Date	Heure du 1er signal d'avertissement
14 octobre	11h30

#### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Description des pavillons de classe :

#### SR Antibes 2017

Groupes nets	Filière Croiseur	Filière Régate
Classes Osiris	C,D,E,F,G	R et L
Flamme 1	Croiseurs 28 et +	
	Régate 26 et +	
Flamme 2	20.5 à 27.9	25.9 et moins
Flamme 3	14 à 20.4	
Flamme 4	0 à 13.9	
Pavillon Hobie		M2K
Flamme 1	Toutes classes ORC	

## 8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer :

Le numéro du parcours sera affiché à l'arrière du bateau comité avant le signal d'avertissement et sera annoncé à la VHF Voir feuille de parcours SRA 2017

## 9. MARQUES

Voir feuille de parcours SRA 2017

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Interdiction de naviguer entre la Grenille et la Pointe Bacon.





#### 11. LE DEPART

Voir feuille de parcours SRA 2017

#### 13. L'ARRIVEE

Voir feuille de parcours SRA 2017

## 14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

## 15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE

- 15.1 Temps limite pour finir la course : 16h30
- 15.2 Les bateaux manquant à finir dans le délai ci-dessus sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

#### 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Le secrétariat du jury sera situé au Club House de la SR Antibes
- 16.3 La salle du jury sera située dans le Club House de la SR Antibes

#### 17. CLASSEMENT

- 17.2 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1
- 17.3 Courses retirées ; aucune
- 17.4 Le calcul du temps compensé sera fait selon le système <u>temps sur distance</u> pour les bateaux OSIRIS-HN France avec CVL, temps sur temps pour les Multi 2000 et en coastal/Long Distance triple number pour les ORC
- 17.5 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés avant la course.
- 17.6 Regroupement des classes 1+2 et 3+4

#### 18. REGLES DE SECURITE

- 18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. [DP]
- 18.3 Canal VHF : 6
- 18.4 Il est interdit de naviguer en course avec l'ancre installée sur le davier d'étrave débordant de la coque
- 18.5 La VHF est obligatoire a bord.

## 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.2 Un bateau doit être conforme aux règles 2 heures avant son signal d'avertissement et une heure après l'heure limite de dépôt des réclamations. [DP]

#### 22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : pavillon de la SR Antibes

## 27. PRIX

La remise des prix se déroulera à 17 heures 00 le soir.

#### **ARBITRES DESIGNES:**

Nom du président du comité de course : Dominique Géniaux

Nom du jaugeur d'épreuve : Dominique Géniaux

Nom du président du jury :